

Compte rendu de la réunion du 30/09/2009

Etaient présents : MC. Barnoux ; C. Bornet ; C. Demichelis ; V. Eymery ; E. Fougereau ; S. Galliano ; E. Garbez ; A. Holay Loisel ; C. Jacob ; M. Larue ; A. Mousnier ; V Pellissier, S. Riehl ; B. Veyrier

Absents et excusés : MH Bertocchio, C. Boronad, J Constans, M Cornet, S Dumas, G Malicki, Virginie Poli d'Hauteserre, P Rathelot

POINTS EVOQUES	DISCUSSION	ACTIONS	Personne en charge
ACTUALITE : - CBU et LFSS - Enquête Anti-fongiques (ATF) - Arrêté du 31/03/1999	<p>La circulaire de Juin 2009 relative à l'article 47 de la LFSS 2009 comporte une annexe (80p) qui précise les actions à mener pour la maîtrise des dépenses de santé dans le cadre de la future ARS. L'analyse comparée des dépenses entre les années n et n-1 porte sur le total des médicaments et des DMI des établissements de santé. Toute augmentation de + de 10 % doit être analysée par l'ARH et est passible de sanctions. Si l'augmentation est jugée inacceptable, l'ARH rédigera un plan d'actions qui sera signé avec l'établissement, en avril 2010. Des contrôles sont prévus notamment sur les prescriptions de médicaments ciblés dont les taxanes et anticorps monoclonaux.</p> <p>Globalement, il y a une baisse de la consommation en PACA des ATF Résultats de l'enquête à venir, prévu pour décembre avec un groupe de travail régional.</p> <p>Suite aux décès de 2008, par iatrogénie médicamenteuse, la ministre de la santé a souhaité, un texte opposable sur le circuit du médicament. Il y aura abrogation de l'arrêté du 31 mars 1999 et publication d'un nouveau texte <u>opposable</u> en décembre 2009/ janvier 2010. 2 axes seront abordés : prévention et correction pour une politique globale de la gestion des risques . Suivra début 2010 un guide de management de la qualité de prise en charge médicamenteuse. La plupart des points présentés dans ce nouveau texte sont déjà inscrits dans le contrat de bon usage 2009-2011 de PACA CORSE.</p>		V. Pellissier A. Mousnier
Grippe A H1N1	<p>Présentation faite sur procédure CHU Nice pour prise en charge grippe A H1N1</p> <p>Informations disponibles sur le Site Afssaps « Grippe » dont liste médicaments indispensables pour pandémie : http://www.afssaps.fr/Dossiers-thematiques/Pandemie-grippale/Medicaments-indispensable-en-cas-de-pandemie-grippale/(offset)/4#paragraph_21131</p> <p>Discussion sur les préparations pédiatriques et officinales. Quid de l'autorisation pour les pharmaciens d'officine ? Il apparaît des discordances selon les</p>	<p>Diaporama « Grippe A H1N1 CHUN OMIT »</p> <p>Informez officinaux sur la possibilité de réaliser prep magistrale Tamiflu</p>	C. Jacob ARH ?

	départements. Dans le Vaucluse, clairement, les officines seraient autorisées à délivrer des préparations pédiatriques pour la ville.		
Information ATU	Présentation de l'expérience du CHU de Nice en Pédiatrie sur les ATU	Diaporama « Pédiatrie : Préparations magistrales et ATU »	V. Eymery
Information ATU	La commission de Pharmaciens de CHU a réalisé une fiche type pour l'ensemble des produits sous ATU. Toute fiche de Bon Usage d'un produit sous ATU peut-être adressée à C. Bornet pour validation ; la liste des fiches est disponible sur le site e-omedit. Une fiche peut-être adressée sur simple demande.	« Exemple de fiche ATU »	C. Bornet
Plan vigilance Xarelto®	Présentation de la fiche de suivi du produit réalisé par APHM	Fiche de suivi «Suivi Xarelto, plan de gestion des risques »	C. Bornet
Plan de Communication / Enquête CBU	Résultats non disponibles encore : Reporté à la prochaine réunion		A. Mousnier
Propositions pour la prochaine réunion	Les colles Biologiques (MC. Barnoux) Nouveaux antalgiques (MC Barnoux et/ou Médecin Douleur) Points d'actualités : RE 2009 (A.Mousnier)		
Calendrier Prochaine réunion	25 novembre 2009 14 h ARH PACA Marseille		